

S'inscrire en première année commune
de l'enseignement secondaire



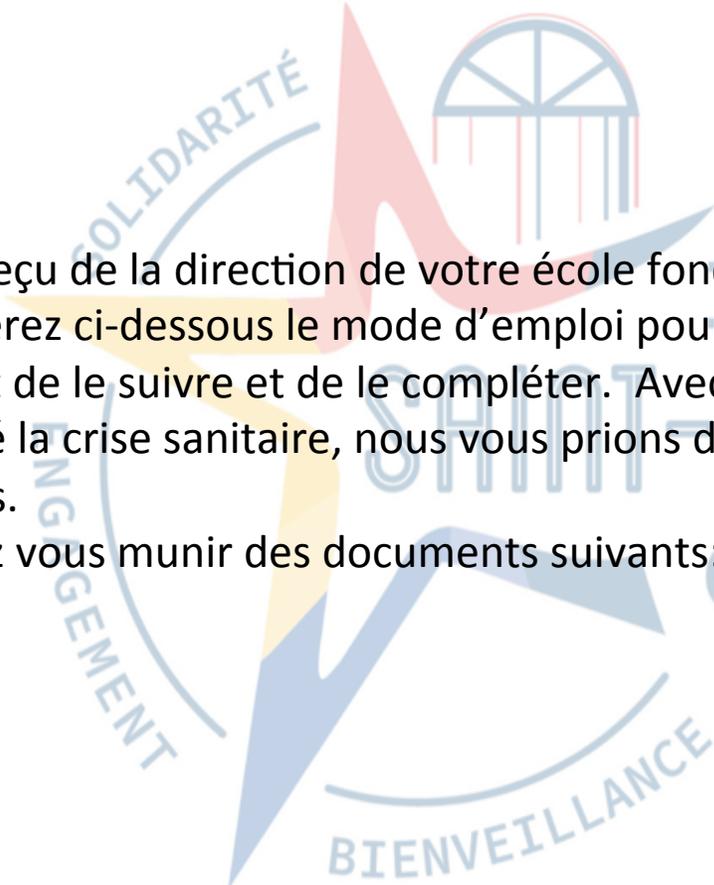
Mode d'emploi



**INSTITUT
SAINT-JOSEPH
CHÂTELET**

<http://st-joseph-chatelet.be>

071/38.04.05



Vous avez reçu de la direction de votre école fondamentale le formulaire unique d'inscription (FUI).
Vous trouverez ci-dessous le mode d'emploi pour le remplir.
Il vous suffit de le suivre et de le compléter. Avec ce document, vous pourrez venir vous inscrire chez nous.
Étant donné la crise sanitaire, nous vous prions de bien vouloir téléphoner (071/380405) afin de prendre rendez-vous.
Vous devrez vous munir des documents suivants:

<http://st-joseph-chatelet.be>
071/38.04.05

Formulaire d'inscription en 1ère année commune du 1er degré de l'enseignement secondaire

VOLET GENERAL

Personne(s) responsable(s)

Nom(s) et prénom(s)

.....

Téléphone(s) d u/des responsable(s)

Adresse(s) e-mail du/des responsable(s)

J/(nous) accepte(ons) de recevoir les courriers relatifs à l'inscription par email OUI / NON (biffer la mention inutile)

Personne(s) de contact

Adresse de contact (adresse unique à laquelle le courrier doit être envoyé)

.....

Vous devez compléter toutes les informations.

Elève

Nom :

Corrections éventuelles :

1er prénom :

Corrections éventuelles :

Date de naissance :

Corrections éventuelles :

Code sexe :

Correction éventuelle :

Domicile actuel de l'élève :
(domicile connu de l'Administration)
Corrections éventuelles :

.....

Vous devez vérifier toutes les informations.

Domicile du 2ème parent :
Uniquement si les parents sont séparés et demandent que ce domicile serve de référence pour le calcul de l'indice composite plutôt que le domicile actuel de l'élève.

Domicile au moment de l'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :
Uniquement si ce domicile était plus proche de l'école que le domicile actuel et que l'élève n'a pas changé d'école. Il servira alors pour le calcul du coefficient "distance domicile-école primaire".

Vous devez compléter si besoin.

Ecole primaire d'origine

N° FASE :

Corrections éventuelles :

Nom :

Corrections éventuelles :

Adresse de l'implantation :

Corrections éventuelles :

.....

Déjà complété ! Vous ne devez rien faire ! 😊

Renseignements à fournir par l'école primaire d'origine

Date d'inscription dans l'école primaire actuellement fréquentée :

Langue d'immersion depuis la 3ème primaire :

Nom, date et signature du directeur de l'école primaire

Déjà complété, daté, signé par mes soins.
Petite remarque : pour la plupart des enfants, la date d'inscription dans l'école primaire est 2017 (date de l'entrée en P3 à St-Joseph2).

Etablissement secondaire

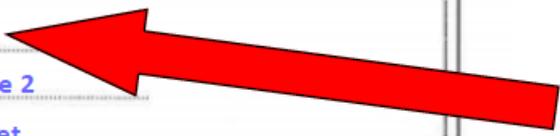
Il s'agit de l'établissement secondaire qui correspond à la 1ère préférence des personnes responsables et dans lequel les documents d'inscription doivent être déposés.

N° Fase : 1002 /

Nom de l'établissement : Institut Saint-Joseph

Rue et n° : Place Jean Guyoz, 1 boîte 2

Code postal : 6200 Localité : Châtelet



ATTENTION : cadre ESSENTIEL !!!!

Vous devez renseigner les coordonnées de l'école secondaire (votre 1er choix, votre 1ère préférence)
Ex : votre enfant poursuit ses études chez nous, à l'Institut saint-Joseph ..

Inscription en immersion OUI / NON* La demande vaut pour tous les établissements mentionnés sur le volet confidentiel, même si l'établissement de 1ère préférence n'organise pas l'enseignement en immersion.

Priorités
(uniquement dans l'établissement de première préférence et durant la période d'inscription)

"fratrie"	<input type="checkbox"/> OUI / NON*	Oui si un frère, une soeur ou un majeur résidant sous le même toit fréquente l'implantation secondaire.
"enfant en situation précaire"	<input type="checkbox"/> OUI / NON*	Oui si l'élève est issu - d'un home ou famille d'accueil où il a été placé par le juge ou par un conseiller ou un directeur de l'aide à la jeunesse. - d'un internat pour enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe.
"enfant à besoins spécifiques"	<input type="checkbox"/> OUI / NON*	Oui si - une intégration permanente est envisagée pour l'élève issu de l'enseignement spécialisé. - ou si l'élève est atteint d'un handicap avéré et un projet d'intégration a été accepté par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe éducative.
"enfant à besoins spécifiques"	<input type="checkbox"/> OUI / NON*	Oui si - une intégration permanente est envisagée pour l'élève issu de l'enseignement spécialisé. - ou si l'élève est atteint d'un handicap avéré et un projet d'intégration a été accepté par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe éducative.
"Interne"	<input type="checkbox"/> OUI / NON*	Oui si l'élève fréquente un internat organisé par le même pouvoir organisateur ou avec lequel il entretient une collaboration.
"parent prestataire"	<input type="checkbox"/> OUI / NON*	Oui si un des parents ou la personne investie de l'autorité parentale exerce tout ou partie de sa fonction rémunérée dans l'établissement secondaire.

Vous pouvez faire valoir certaines priorités...
(la plus fréquente est la « fratrie »)

Vous devez entourer votre réponse.

Volet confidentiel

Le volet confidentiel est remis sous format papier	<input type="checkbox"/> OUI / NON*
Le volet confidentiel a été complété par la voie électronique	<input type="checkbox"/> OUI / NON*

N'oubliez pas de signer ce document !!

* biffer la mention inutile

Date :



VOLET CONFIDENTIEL

A compléter par la voie électronique sur www.inscription.cfwb.be ou à remettre sous enveloppe fermée lors de la demande d'inscription dans l'établissement de 1ère préférence

Nom de l'élève :

1er prénom de l'élève :

Téléphone(s) du/des responsable(s) :

Adresse(s) e-mail du/des responsable(s) :

En majuscule (2 maximum)

Préférences (de la première à la dernière préférence)

Reprendre l'établissement correspondant à votre 1ère préférence.
1ère PREFERENCE N° Fase : 1002 /
Nom: Institut Saint-Joseph
Pondération : 1,5 Rue et N° : Place Jean Guyoz, 1 boîte 2
Code Postal : 6200 Localité : Châtelet

2ème PREFERENCE N° Fase : /
Nom:
Pondération : 1,4 Rue et N° :
Code Postal : Localité :

3ème PREFERENCE N° Fase : /
Nom:
Pondération : 1,3 Rue et N° :
Code Postal : Localité :

4ème PREFERENCE N° Fase : /
Nom:
Pondération : 1,2 Rue et N° :
Code Postal : Localité :

5ème PREFERENCE N° Fase : /
Nom:
Pondération : 1,1 Rue et N° :
Code Postal : Localité :

Vous devez compléter toutes les informations.

Vous devez recopier les coordonnées de votre école secondaire de **1er** choix

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant dans un ou plusieurs établissements si votre premier choix n'est pas respecté.... Vous pouvez l'inscrire dans 9 autres écoles Cela ne nous concerne pas ! lol

Petit conseil : choisissez un deuxième établissement au cas où ... on ne sait jamais !

6ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
7ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
8ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
9ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :
10ème PREFERENCE	N° Fase : /
	Nom:
Pondération : 1	Rue et N° :
	Code Postal : Localité :



Ces préférences ne vous concernent pas ...

Nous ne sommes pas en région bruxelloise :)

Inscription en immersion: oui / non*
 Attention : La réponse doit être la même que sur le volet général, même si l'établissement de 1^{ère} préférence n'organise pas l'enseignement en immersion. Elle vaut pour tous les établissements qui l'organisent et qui sont mentionnés sur le volet confidentiel.

N'oubliez pas de signer !!!

Date :
 Le(s) responsable(s) légal (légaux) (nom(s) et signature(s))



DATES IMPORTANTES !!!!!



A NE PAS OUBLIER !!!!

Le 19/01 :

Vous recevez le document version
« papier »

Le 20/01 :

L'accusé de réception dans le journal
de classe de votre enfant est repris
par la direction.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2	S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3	D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4	L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5	M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6	M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7	J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8	V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9	S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10	D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11	L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12	M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13	M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14	J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15	V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16	S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17	D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18	L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19	M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20	M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21	J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22	V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23	S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24	D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25	L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26	M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27	M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28	J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29	V		29 L	29 J	29 S	29 M
30	S		30 M	30 V	30 D	30 M
31	D		31 M		31 L	

COOL !!

Entre le 1er février et le 5 mars inclus : vous déposez le document d'inscription **dans l'école de votre 1er choix** !

Pas besoin de dormir sur place !! Pas de priorité durant cette période !

(si vous y allez le 4 mars, vous avez autant de chances que celui qui s'y présente le 2 février !)

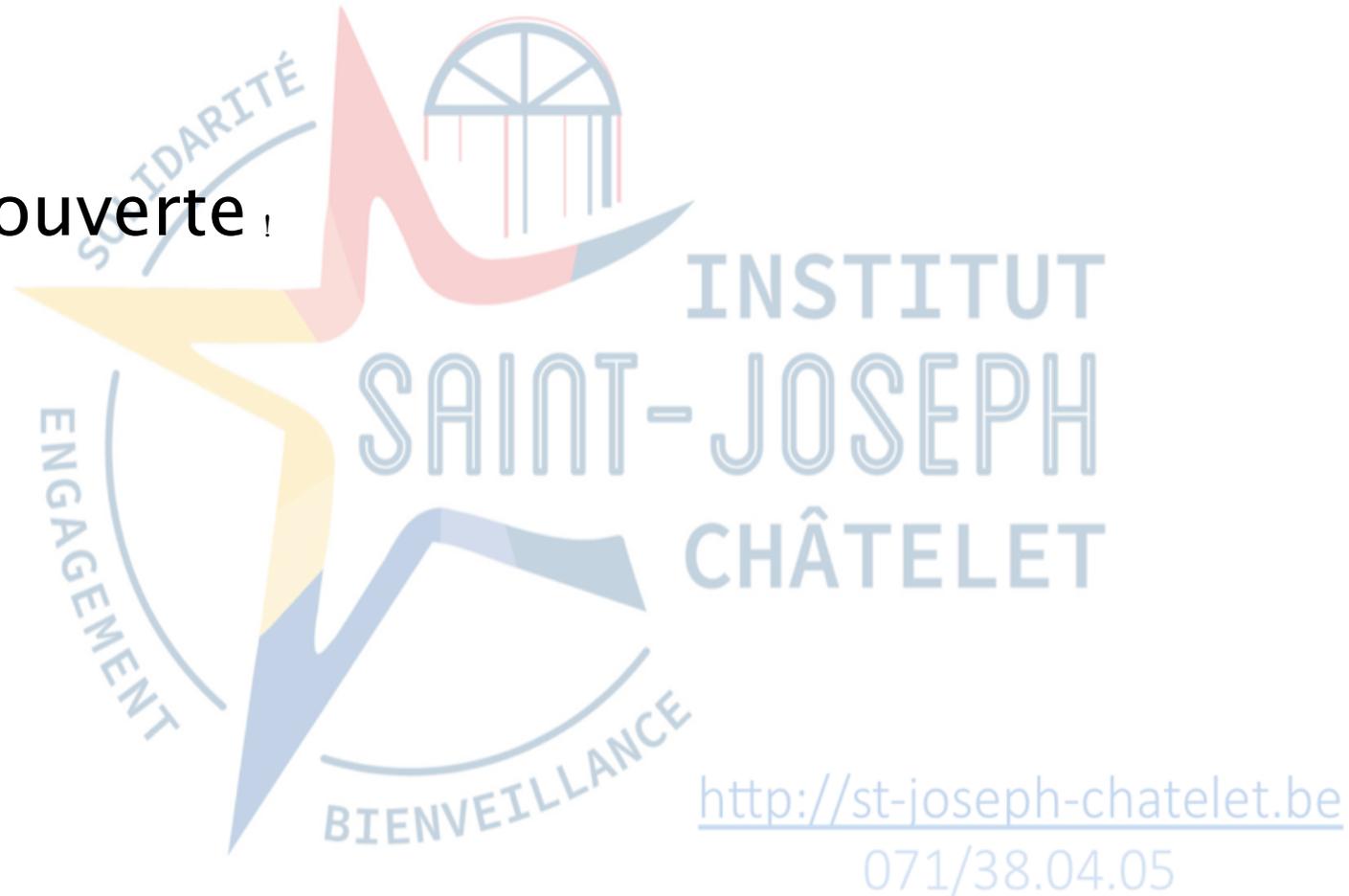
STRESS !!

A partir du 26 avril :

Si vous n'avez pas su vous présenter durant le mois de février, il est impératif d'y aller dès le 26 avril ! L'ordre d'arrivée est pris en compte !

Les quelques dias qui suivent présentent notre école .

Bonne découverte !



Un autre cadre pour le secondaire, restant proche du fondamental: une école à échelle humaine

- Mise en place d'une série d'éléments pour faciliter la transition vers le secondaire:
 - Un **bâtiment** et sa **cour spécifique aux élèves de première** que les élèves de 6^e primaire de chez nous connaissent déjà en partie grâce à leurs cours d'éducation physique.
 - Pour habituer les élèves aux changements de cours toutes les 50 minutes et au nombre de professeurs. Il y a un **titulaire** par classe, qui remplace en quelque sorte l'instituteur et peut guider les élèves pour surmonter des difficultés d'adaptation à certains cours.
 - Les élèves ont un local classe attitré, pour leur permettre d'alléger leur cartable.
 - Un **éducateur** référent des élèves de première, qui veille à la bonne entente entre chaque élève et au respect de la discipline en dehors des cours.
 - La possibilité de **contacter directement** par le journal de classe ou l'adresse mail **les professeurs ou l'éducateur** accessible aussi si nécessaire par téléphone.
 - Les éducateurs et les professeurs sont très attentifs aux problèmes relationnels des élèves y compris ceux liés aux réseaux sociaux. Des réunions hebdomadaires (et extraordinaires, si nécessaires) avec les éducateurs et la direction sont prévues pour réagir rapidement. Le PMS y participe aussi de manière mensuelle.
- La gestion de classe et sa discipline restent pour nous un fer de lance indispensable à un apprentissage efficace

<http://st-joseph-chatelet.be>

071/38.04.05

- Prendre soin de la relation pour qu'elle reste harmonieuse en toute circonstance. Le respect des personnes et des règles dans la **bienveillance** est la base pour construire une **solidarité** et renforcer les liens permettant à chacun de s'épanouir. Nous aidons aussi le jeune à prendre ses responsabilités par son **engagement** dans l'école, mais surtout dans son apprentissage vers une autonomie indispensable pour aborder l'enseignement supérieur.
- Pour remédier aux difficultés des élèves:
 - Des évaluations formatives sont régulièrement mises en place par des travaux à domicile ou des mises en situation préparatoires aux différents tests.
 - Des remédiations seront décidées dès les premiers conseils de classe.
 - Un plan individuel d'apprentissage peut être imposé.
 - Après une rencontre avec les parents d'élèves présentant des troubles d'apprentissage, nous leur proposons des aménagements raisonnables les plus proches possible des demandes des experts (logopèdes, pédopsychiatres, médecins...)
 - Une logopède assurant une permanence pour déceler et suivre d'éventuelles difficultés légères (un suivi régulier s'il est nécessaire devra se faire en dehors de l'école)

PETITE VISITE VIRTUELLE ...

Le bâtiment des élèves de première.



La cour de récréation



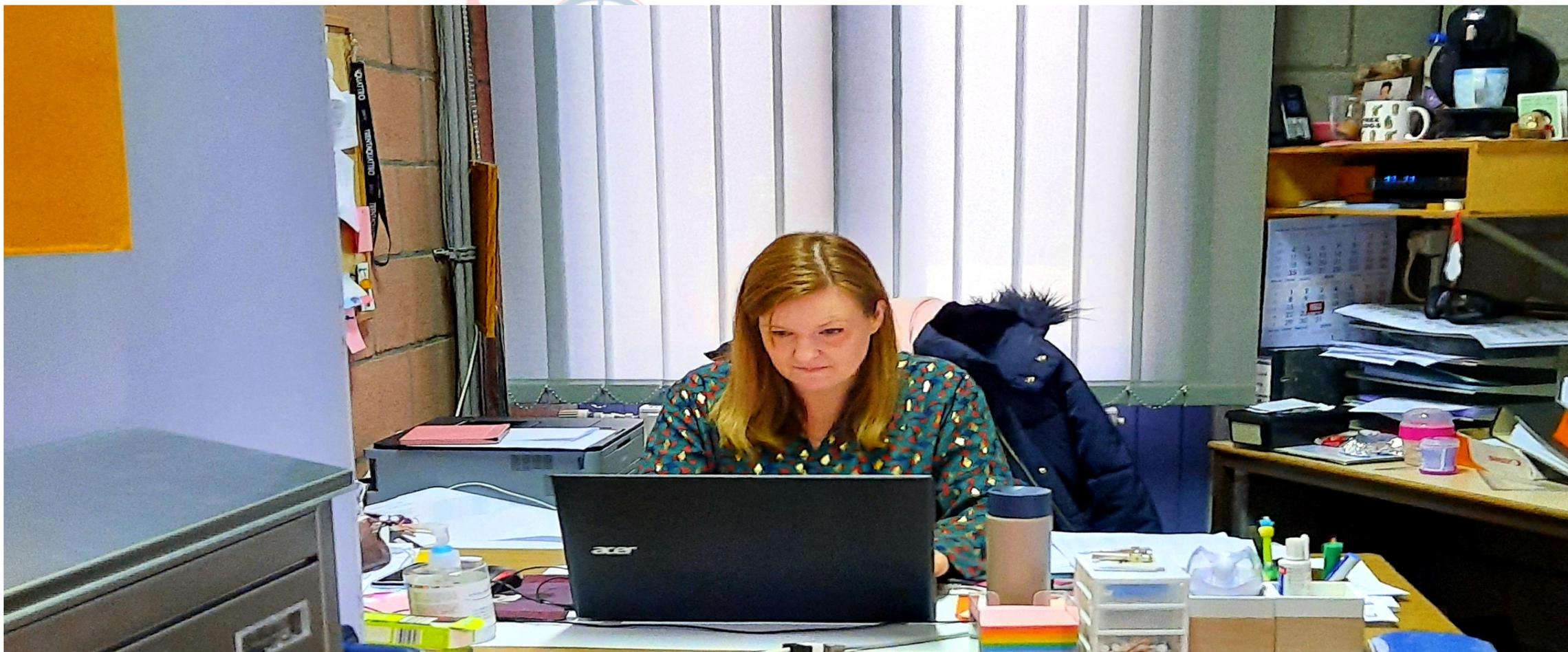
La bibliothèque pour le premier degré



Une classe de cours (toutes les classes du bâtiment des élèves de première sont équipées de projecteur ou TBI)



L'éducatrice, Madame Coraline Vanbreusegem guidera vos enfants dès les premiers jours.





N'hésitez pas à visiter notre site internet pour de plus amples informations:

<http://st-joseph-chatelet.be>

071/38.04.05